



Que risque un artisan en aret d'activité depuis 1 an apres un pro

Par **bloum**, le **21/04/2009** à **21:12**

Bonjour,
voila j'étais artisan il y a encore 1 an et aujourd'hui je suis commercial , j'ai soustraité un chantier a un collegue je n'ai servi que d'intermédiaire et pour la de prise de cote c'est moi qui l'ai effectué , mon collegue a refait un devis a son nom et a fait la pose , mal car je suis intervenu finir lors de ma prise de cote je me suis trompé dans le sens d'ouverture d'une porte , ma question est qu'est-ce que je risque étant plus à mon compte ?